

AFFAIRE N°8 - Assainissement de la rue Monthyon - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Poursuivant son programme d'assainissement de la Ville, la Municipalité envisage d'assainir la rue Monthyon entre les rues Ruisséau des Noirs et Général ROLLAND.

Le projet comprend :

- L'exécution des réseaux eaux pluviales et usées ;
- La réfection de la voie sur une emprise de 10 mètres comportant :
 - . Une chaussée principale de 5,80 mètres.
 - . Un stationnement de 2 mètres de largeur
 - . Deux trottoirs de 1,10 m de largeur.

Le financement sera assuré par des subventions du FIDOM et du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt qui sera contracté auprès de la CDC.

Je vous demande en conséquence :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

On, et Denis le 8 Août 1980.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

*Par le Préfet, le secrétaire Général signé : Didier CULTIAUX
Pour copie certifiée conforme, P/le Préfet, Le chef de Bureau délégué,
Signé : Jacques LACOSTE*